

- BILAN ACTIF -

2aBIM Informatique

du 01/04/2024 au 31/03/2025

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 200	1 200		400
Fonds commercial	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	54 779	33 996	20 783	27 154
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 300		3 300	3 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	109 294	35 196	74 098	80 869
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 807		4 807	6 643
Avances et acomptes versés sur commandes	1 938		1 938	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	214 234		214 234	184 733
Autres créances	134 777		134 777	57 598
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	474 067		474 067	363 534
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	23 264		23 264	24 157
TOTAL ACTIF CIRCULANT	853 087		853 087	636 664
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	962 381	35 196	927 185	717 533
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

Signé par Marc DELAHAIS
Le 31/07/2025

ID: tx_awm5KKYwGaxn

Signed with
Universign

Signé par Yannick TROCHU
Le 31/07/2025

ID: tx_awm5KKYwGaxn

Signed with
Universign

- BILAN PASSIF -

2aBIM Informatique

du 01/04/2024 au 31/03/2025

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 10 000,00)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	236 014	200 254
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	35 899	35 760
Situation Nette	282 913	247 014
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	282 913	247 014
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 833	15 302
Emprunts et dettes financières divers (3)	15	15
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 292	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 349	266 089
Dettes fiscales et sociales	334 814	184 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 969	5 026
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	644 272	470 519
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	927 185	717 533
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an	980,00	6 833,00
à moins d'un an	643 292,00	461 021,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

2aBIM Informatique

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 927 185€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 35 899€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

{{--0_PAR002--}}

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

-1_ACT001--

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	51 200	-	-	-	-	51 200
Total Immobilisations Incorporelles (I)	51 200	-	-	-	-	51 200

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	23 781	-	-	-	-	23 781
Matériel de transport	9 697	-	-	-	-	9 697
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 840	-	2 461	-	-	21 301
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	52 318	-	2 461	-	-	54 779

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts	
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	15	-	-	-	-	15
Prêts et autres immobilisations financières	3 300	-	-	-	-	3 300
Total Immobilisations Financières (III)	3 315	-	-	-	-	3 315
TOTAUX (I+II+III)	106 833	-	2 461	-	-	109 294

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Amortissement	Reprise	
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	800	400	-	1 200
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	800	400	-	1 200
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	5 949	2 378	-	8 327
Autres immo. corp.- Matériel de transport	5 536	2 424	-	7 960
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	13 680	4 030	-	17 709
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	25 164	8 832	-	33 996
TOTAUX	25 964	9 232	-	35 196

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel de Transport	Linéaire	4 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels et brevets	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	-	-	-
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	4 807	-	4 807
En-cours Biens	-	-	-
En-cours Services	-	-	-
TOTAUX	4 807	-	4 807

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	41 817
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		41 817

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		3 300	-	3 300
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		214 234	214 234	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
<i>État et collectivités Publiques</i>	Impôts sur les bénéfiques	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	131 026	131 026	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		3 751	3 751	-
Charges constatées d'avance		23 264	23 264	-
TOTAUX		375 575	372 275	3 300
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>		-	-	-
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		-	-	-
<i>Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)</i>		-	-	-

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	23 264		

PASSIF

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	6 833	5 853	980	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	277 349	277 349	-	-
Personnel et comptes rattachés	174 774	174 774	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	932	932	-	-
Impôts sur les bénéfices	23	23	-	-
T.V.A	159 070	159 070	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	15	15	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	15	15	-	-
Autres dettes	25 261	25 261	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	644 272	643 292	980	-
<i>(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-			
<i>(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	8 469			
<i>(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	15			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	841
	Charges sociales	99
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	116 080
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	3 670
	Participations des salariés	-
	Personnel	173 933
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	15
	Divers	-
TOTAL	294 638	

2aBIM Informatique
Capital social de 10 000 €
Siège social : 4 parc de Brocéliande – 35760 SAINT GREGOIRE
RCS RENNES 850 169 442

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 31 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 31 juillet,
A neuf heures,

Les associés de la société 2aBIM INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sis 4 parc de Brocéliande – 35760 SAINT GREGOIRE.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Marc DELAHAIS, représentant de la société MIMIE titulaire de..... 500 parts
- Monsieur Yannick TROCHU, titulaire de 500 parts

Soit un total de..... 1 000 parts

Sur les mille parts composant le capital social.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc DELAHAIS représentant de la société MIMIE, associée de la SARL 2aBIM INFORMATIQUE.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture et examen du rapport de la gérance sur l'activité de la Société,*
- *Approbaton des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 et quitus à la gérance,*
- *Affectation du résultat de l'exercice,*
- *Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2025,
- le rapport d'ensemble de l'activité de la Société au cours de l'exercice établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport sur l'activité de la Société établi par la gérance.

Lecture est ensuite donnée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée doit approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code. Au titre de l'exercice il n'y pas eu de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 35 899.34 euros de la manière suivante :

- En totalité, au compte « Autres réserves » 35 899.34 €
Qui s'élève ainsi à 271 913.21 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 397 702.76 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Les associés prennent acte que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des exercices précédents :

- Assemblée Générale Ordinaire en date du 28.09.2022 : Distribution de 300 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

En application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'Assemblée en annexe au présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement après lecture par les gérants et les associés, et qui sera porté sur le registre d'assemblées de la société.

Société MIMIE
Représentée par Monsieur Marc DELAHAIS
Associée
Signature

Monsieur Yannick TROCHU
Gérant associé
Signature